

Traumatisme et travail

Identification et prévention des risques professionnels
et des pathologies du travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail
- IPRP
- Salarié du SPST ou RH

INTERVENANTS

- Patricio Nusshold, Dr en psychologie, psychologue clinicien spécialisé en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

www.ast-i.org

Objectifs

- Introduire les notions centrales de la santé mentale et le travail, en particulier celles de traumatisme et psychotraumatisme
- Comprendre les processus psychiques mobilisés par les travailleurs en situation de violence
- Comprendre les pathologies de la violence et le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise en demande (soutien immédiat)
- Comprendre le travail des relais externes pour les phases suivantes : prise en charge de type débriefing et soutien à distance

Programme

- Qu'est-ce que le traumatisme ? Et la psychotraumatologie ?
- Pourquoi aujourd'hui ces situations augmentent en particulier en lien avec le travail ?
- Qu'est-ce qu'une situation de violence au travail ?
- L'approche psychodynamique du traumatisme
- La clinique du traumatisme
- Cas clinique et discussion de groupe
- Le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise et de son responsable : l'accompagnement direct ou indirect au soutien immédiat
- Les relais du professionnel de santé en phase dite immédiate
- Les relais des acteurs de santé au travail en phase dite « à distance »
- Comprendre le « débriefing » pour pouvoir l'expliquer et le prescrire ou pas
- Comprendre le groupe d'accompagnement.
- L'écoute du travail dans la prise en charge

Pré-requis

- Exercer en santé au travail
- Occuper une fonction de RH dans une entreprise/un SPST

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Exemples concrets et pratiques (situations de suicide, agressions ou menaces...) à partir du vécu et des interrogations des participants. La participation de chacun est essentielle au regard de leurs expériences de professionnels de la santé au travail
- Articles, supports vidéo et lectures diverses seront proposés

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat